



Direction Vie de la Cité

Conseil municipal du 31 janvier 2025 DELIBERATION

Rapporteur : Sami BOURI

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric LOUSTAU

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 25
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, Mme Marie SAYERSE, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Sabine SALLE
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Patrick NAVARRO donne pouvoir M. Raymond VILLALBA
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- Mme Laurence DUPRIEZ donne pouvoir à Mme Yona TORCAL
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

Était absent non représenté :

- M. Patrick MAILLET

15 - BOURSES ATELIER JEUNES 2025

La Municipalité d'Oloron Sainte-Marie reconnaît l'importance du développement des compétences des jeunes de 14 à 17 ans, l'envie de ce public d'agir concrètement sur son territoire tout en répondant à son besoin de reconnaissance.

Par l'intermédiaire des ateliers jeunes, la ville propose des expériences favorisant l'acquisition de compétences sociales et techniques lors d'ateliers accompagnés techniquement et pédagogiquement par le Service Jeunesses, les Services Techniques et les associations La-Haüt, Ô 4 vents, ainsi qu'Oloron Prévention.

Les ateliers proposés visent donc à :

- Éveiller et développer la citoyenneté,
- Apporter de nouvelles compétences,
- Favoriser les échanges et la connaissance entre acteurs (élus municipaux, agents techniques, service jeunesse, animateurs, éducateurs, jeunes et habitants) avant, pendant et après les ateliers,
- Mettre en valeur leur travail, leur engagement (point presse, valorisation sur les réseaux sociaux, présence d'un élu, d'un personnel communal en milieu public, inauguration, signalétique...)

Pour l'année 2025, 150 bourses de 75 € sont proposées au Budget Prévisionnel (ligne 6288 du Budget Jeunesses).

Ces bourses sont réparties selon 2 dispositifs :

- 100 bourses pour l'action estivale portée par l'association «La-Haüt» (7 500 €),
- 50 bourses en diffus sur l'année pour soutenir les projets des jeunes investis dans ces structures :
 - 20 bourses sont sollicitées par l'association « La-Haüt » (1 500 €),
 - 20 bourses pour l'association « Oloron Prévention » (1 500 €),
 - 10 bourses pour l'association « Ô 4 vents » (750 €).

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **VOTE** un crédit de 11 250 € à prendre sur ceux inscrits au Budget Primitif 2025.

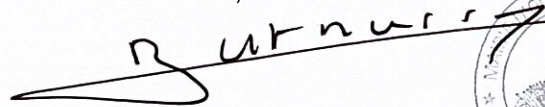
Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 31 janvier 2025.

Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 05/02/2025




Le Maire,



Bernard UTHURRY

